

Objet : Campagne de lettres d'appui et de pétition pour mettre fin à la catégorisation des personnes assistées sociales

Bonjour à vous,

Nous vous écrivons aujourd'hui au nom du Front commun des personnes assistées sociales du Québec pour vous parler d'un projet qui nous tient à cœur : soit d'exiger du gouvernement du Québec qu'il mette fin à la catégorisation des personnes assistées sociales en fonction de la soi-disant aptitude à l'emploi. Il y a maintenant 20 ans que les étiquettes «APTES» et «INAPTES» existent à l'aide sociale; des étiquettes qui ont créé et répandu au fil des ans la pauvreté, la division et l'exclusion sociale au sein de notre société.

En effet, il ne se passe pas une semaine sans que nous ne soyons témoins de préjugés dirigés contre les personnes assistées sociales et la population finit par les intégrer un à un. Le fait d'être à l'aide sociale dépend d'une multitude de facteurs qui vont bien au-delà des explications simplistes évoquées par nos décideurs, politiciens et chefs d'entreprise. Ainsi, plusieurs milliers de personnes assistées sociales occupent des emplois au salaire minimum et à temps partiel, ce qui ne leur permet pas de sortir de l'aide sociale. Plusieurs autres personnes assistées sociales, qui sont exclues du marché du travail pour toutes sortes de raisons, s'impliquent bénévolement à enrichir la société québécoise.

Le gouvernement du Québec travaille actuellement à l'élaboration de son second Plan gouvernemental de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, prévu pour une durée de cinq ans. Des consultations nationales et régionales sont prévues à l'été et à l'automne 2009 afin de prendre en compte les propositions et revendications que chacun de nous portons au sein de nos organismes respectifs. Nous en profiterons pour rappeler au ministre que toute personne a droit à un logement décent, à une nourriture équilibrée et à des vêtements adaptés aux saisons peu importe son statut au sein de la société. C'est dans cette optique que la première Loi sur l'aide sociale, adoptée en 1969, prévoyait un même montant pour toutes et tous, alors que des prestations supplémentaires couvraient les besoins spéciaux (liés aux problèmes de santé), qui étaient considérés à part. Nous demandons que ce système soit remis en place.

Aujourd'hui, nous faisons appel à votre solidarité afin de faire entendre raison au gouvernement du Québec, plus particulièrement au ministre responsable du dossier, M. Sam Hamad. Nous avons prévu quelques outils pour faciliter les prises de conscience et le ralliement du plus grand nombre de personnes à cette cause au courant de l'année 2009. Nous vous demandons donc de signer, au nom de notre groupe ou organisation, la lettre d'appui disponible à la page suivante et de l'envoyer au ministre Sam Hamad, ainsi qu'à votre député. Vous pouvez aussi signer et diffuser notre pétition qui est disponible sur notre site internet.

Nous recueillerons les copies conformes des lettres envoyés au ministre ainsi que les pétitions dûment signées jusqu'au 17 octobre 2009, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Une action est à prévoir en novembre prochain afin de faire connaître les résultats de la campagne.

Si vous avez des questions en lien avec la demande d'appui, la pétition ou la démarche proposée, vous pouvez contacter Amélie Châteauneuf à la permanence du Front commun au 514-987-1989.

Solidairement,

Steven Ouellet
Pour le comité luttés du Front commun
4 mai 2009